
TABLE DES MATIERES

TITRE I DU COMITE GENERAL	1
TIRE II DE L'ASSURANCE SOINS DE SANTE	3
CHAPITRE I ORGANES	3
Section I Du Conseil général de l'assurance soins de santé	3
Section II. Du Comité de l'assurance.....	5
Section Iibis. Du Conseil scientifique.....	8
Section III. Des Commissions de conRentions.....	13
A. Des conventions avec les pharmaciens	13
B. Des conventions avec les maisons de repos et de soins, les maisons de repos pour personnes âgées et les centres de soins de jour.....	13
C. Des conventions avec les maisons de soins psychiatriques	13
D. Des conventions avec les établissements hospitaliers.....	14
E. Des conventions avec les représentants des initiatives d'habitation protégée pour des patients psychiatriques	14
F. Des conventions avec les sages-femmes	14
G. Des conventions avec les praticiens de l'art infirmier	15
H. Des conventions avec les kinésithérapeutes.....	15
Hbis. Des conventions avec les logopèdes.....	15
I. Des conventions avec les opticiens.....	16
J. Des conventions avec les orthopèdistes	16
K. Des conventions avec les [audiiciens].....	16
L. Des conventions avec les bandagistes	17
M. Des conventions avec les fournisseurs d'implants	17
N. Dispositions communes	17
Section IV. Des Commissions nationales médico-mutualiste et dento-mutualiste.....	18
A. De la Commission nationale médico-mutualiste.....	18
B. De la Commission nationale dento-mutualiste.....	19
C. Dispositions communes aux Commissions nationales médico-mutualiste et dento-mutualiste.....	19
Section V. [De la Commission chargée de l'application de la réglementation concernant le paiement forfaitaire de certaines prestations et de la conclusion des accords concernant le forfait]	20
Section VI. Commission de contrôle budgétaire	22
[Section VI/1. Commission pour les objectifs des soins de santé]	23
Section VII. Des Conseils techniques	25
A. du Conseil technique pharmaceutique	25

B. Du Conseil technique de la kinésithérapie	26
C. Du Conseil technique de l'hospitalisation.....	26
D. Conseil technique des moyens diagnostiques et du matériel de soins	27
E. [Abrogé par: A.R. 25-6-14 – M.B. 1-7 – éd. 2 – art. 181]	28
[F. Du Conseil technique des bandages, des orthèses et prothèses.]	28
G. Du Conseil technique des voitures.....	29
H. Conseil technique de radio-isotopes.....	30
I. Dispositions communes au Conseil technique pharmaceutique, au Conseil technique de la kinésithérapie, au Conseil technique de l'hospitalisation, au Conseil technique des moyens diagnostiques et du matériel de soins, au Conseil technique des implants [...], des orthèses et prothèses, au Conseil technique des voitures et au Conseil technique des radio-isotopes.....	31
Section VIII. Des conseils techniques médical et dentaire	34
A. Du Conseil technique médical	34
B. Du Conseil technique dentaire	34
C. Dispositions communes aux conseils techniques médical et dentaire.....	35
Section IX. Des commissions de profils	35
Section X. Des conseils d'agrément	41
A. [Abrogé par: A.R. 10-2-06 – M.B. 73—3 – éd. 1 – art. 1].....	41
B. Du conseil d'agrément des orthopédistes.....	42
C. Du conseil d'agrément des bandagistes.....	45
Cbis. Conditions d'agrément des ateliers dans lesquels plusieurs disciplines sont pratiquées par des orthopédistes et des bandagistes.....	48
D. Du conseil d'agrément des fournisseurs d'implants	49
E [Abrogé par : A.R. 29-6-14 – M.B. 14-8 – éd. 2 – art. 11].....	50
F. Du conseil d'agrément des opticiens	50
Fbis. [Abrogé par: A.R. 29-6-14 – M.B. 14-8 – éd. 2 – art. 12]	51
G. Des dispositions communes aux conseils d'agrément	52
Section XI. Du Collège des médecins-directeurs.....	54
Section XII. Du Conseil consultatif de la rééducation fonctionnelle.....	56
Section XIII. [Du Collège national des médecins et des collèges locaux].....	57
Section XIV. [Accréditation]	61
[Sous-section I. Accréditation des médecins]	61
A. [Organes d'accréditation pour médecins]	61
1. Le Conseil national de la promotion de la qualité	61
2. Le Groupe de direction de l'accréditation.....	64
B. [Conditions et procédures pour l'accréditation individuelle des].....	71

Sous-section 2. [Organes d'accréditation pour praticiens de l'art dentaire]	76
1. Le Groupe de direction Promotion de la qualité de l'art dentaire.....	76
2. La Commission d'évaluation de l'art dentaire.....	81
3. La Commission d'appel de l'art dentaire.....	82
Section XV. Commission de remboursement des médicaments.....	83
Section XVbis. [Commission d'aRis en cas d'interRention temporaire pour l'utilisation d'un médicament].....	89
[Section XVI. Commission de Remboursement des Implants et Dispositifs médicaux inRasifs]	92
Section XVII. [Commission de remboursement des produits et prestations pharmaceutiques]	96
CHAPITRE II. DU CHAMP D'APPLICATION.....	101
Section I. Des personnes à charge de bénéficiaires	101
Section II. Des orphelins.....	108
Section III. [Titulaires Risés à l'article 32, premier alinéa, 12° à 15° et 22° de la loi coordonnée].....	109
CHAPITRE III. DES CONDITIONS D'OCTROI DES PRESTATIONS.....	113
Section I. Dispositions particulières concernant l'ouverture du droit aux prestations de santé	113
Section II. Du stage pour le droit aux soins de santé	114
Section III. Dispositions particulières relatives au maintien du droit aux prestations de santé	116
Section IV. [Cotisation personnelle des titulaires Risés à l'article 32, alinéa 1 ^{er} , 12° , 14° , 15° , 21° , 22° et 24° , de la loi coordonnée]	117
Section IVbis. Cotisations dues par les titulaires Risés à l'article 32, alinéa 1 ^{er} , 6°bis et 11°quater de la loi coordonnée	122
Section V. De l'interRention dans les frais de rééducation fonctionnelle	123
Section VI. De l'interRention dans les frais de déplacement afférents à la rééducation fonctionnelle	127
Section VII. [<i>Abrogé par: A.R. 30-3-09 – M.B. 2-6 – éd. 1 – art. 1</i>] ^(o)	128
Section VIII. De l'interRention pour soins et assistance dans les actes de la Rie journalière	128
Section IX. Règles particulières relatives à l'interRention de l'assurance dans les prestations de biologie clinique, effectuées pour les bénéficiaires hospitalisés.....	147
Section X. Règles particulières relatives à l'interRention de l'assurance dans les prestations de biologie clinique, effectuées pour les bénéficiaires non hospitalisés.....	148
CHAPITRE IV DE L'INSCRIPTION DES AUXILIAIRES PARAMEDICAUX.....	149
Section I. [De l'inscription des praticiens de l'art infirmier].....	149
Section II. [De la communication des listes des kinésithérapeutes, des praticiens de l'art infirmier et des auxiliaires paramédicaux aux organismes assureurs].....	149

CHAPITRE IVBIS. OBLIGATION DE PAIEMENT LORS DE L'USAGE DE LA CARTE D'IDENTITE SOCIALE	150
CHAPITRE V. DE LA PUBLICITE DE LA REGLEMENTATION DE L'ASSURANCE, DES LISTES DES PERSONNES AGREEES ET DES PERSONNES ET ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS AYANT ADHERE A UNE CONVENTION OU A UN ACCORD	151
CHAPITRE VI. [NOTIFICATIONS ET MENTIONS EN EXECUTION DE LA CHARTE DE L'ASSURE SOCIAL].....	153
TITRE III. DE L'ASSURANCE INDEMNITES ET DE L'ASSURANCE MATERNITE	155
CHAPITRE I ORGANES	155
Section I. Du Comité de gestion du SerRice des indemnités.....	155
Section Ibis. [Abrogé par: A.R. 29-6-18 – M.B. 9-7 – art. 3]	157
Section II. Du Conseil médical de l'inRalité	157
A. [De la composition du Conseil médical de l'invalidité].....	157
B. De la Commission supérieure.....	158
C. [Des sections de la Commission supérieure].....	158
D. De la compétence des médecins du Service des indemnités membres du Conseil médical de l'invalidité, de la Commission supérieure et des sections de la Commission supérieure	159
E. Des interventions des médecins-conseils, des médecins du Service des indemnités membres du Conseil médical de l'invalidité et des médecins-inspecteurs du Service d'évaluation et de contrôle médicaux relatives à l'état d'invalidité	166
F. Des dispositions communes aux médecins du Service des indemnités membres du Conseil médical de l'invalidité, aux sections de la Commission supérieure et à la Commission supérieure du Conseil médical de l'invalidité	172
G. [Des notifications].....	174
Section III. Du Conseil technique intermutualiste	176
Section IV. [Centre de connaissances de l'incapacité de traRail].....	178
CHAPITRE II. DU CHAMP D'APPLICATION	181
Définition des traRailleurs saisonniers, des traRailleurs intermittents et des traRailleurs à temps partiel, applicable dans le cadre de l'assurance indemnités	181
CHAPITRE III. DES CONDITIONS D'OCTROI DES PRESTATIONS	182
Section I. Du [stage d'attente] pour le droit aux indemnités	182
Section II. De la dispense et de la réduction du [stage d'attente] pour le droit aux indemnités	186
Section III. Des modalités de [stage d'attente] en cas de passage d'un secteur de l'assurance indemnités à un autre	192
Section IV. [Du maintien des droit sen application des articles 116/3 et 130 de la loi coordonnée].....	194
Section IVbis. Disposition commune aux sections I à IV et à l'article 224, § 1 ^{er}	195

Section V. Des droits des titulaires qui peuRent prétendre à la pension d'inRalité au titre de la législation sur le régime de retraite des ouRriers mineurs pendant les six derniers mois de l'incapacité primaire	196
[Section VI. [Du taux des indemnités d'incapacité de travail et du complément d'indemnité, du montant maximum et du montant minimum de l'indemnité d'incapacité de travail]	197
Section VIbis. De l'allocation forfaitaire pour l'aide d'une tierce personnen	220
Section VIter. [Réadaptation professionnelle]	222
Section VIquater. [Le "Trajet Retour Au TraRail" et le trajet de réintégration Risant la réinsertion socioprofessionnelle]	223
Section VIquinquies. [Responsabilisation des titulaires reconnus en incapacité de traRail]	240
Section VII. [Des taux et des conditions d'octroi de l'indemnité de maternité pendant la période de protection de la maternité Risée aux articles 114 et 115 de la loi coordonnée].	242
Section VIIbis. Des taux et des conditions d'octroi de l'indemnité de maternité pendant la période de protection de la maternité Risée à l'article 114bis de la loi coordonnée	244
Section VIII. De la prolongation de la période de repos postnatal	247
Section IX.	248
[Du congé de maternité conRerti en cas de décès ou d'hospitalisation de la mère].....	248
Section IXbis. Du congé de paternité [ou de naissance].....	250
Section IXter. Du congé d'adoption	251
Section IXquater. Pausas d'allaitement	252
Section IXquinquies. [Du congé parental d'accueil]	253
Section X. Du travailleur régulier.....	253
Section XI. Du travailleur ayant personne à charge.....	256
Section XII. Du travailleur sans personne à charge auquel une indemnité plus élevée peut être accordée pour perte de revenu unique.....	263
Section XIII. De l'incidence du placement familial sur la qualité de travailleur ayant personne à charge.....	267
Section XIV. Du refus des indemnités.....	267
Section XV. De la réduction des indemnités	269
Section XVbis. De la renonciation au droit des indemnités[, de la prime de rattrapage et du complément d'indemnité].....	280
Section XVI. Aanpassing Ran het bedrag Ran de uitkeringen en Ran het maximumbedrag Ran het loon, bedoeld in artikel 212.	281
Section XVIbis Adaptation du montant des indemnités d'invalidité au coefficient de revalorisation.....	281
Section XVIter. [De l'octroi d'une prime de rattrapage]	285
Section XVII. [Abrogé par: A.R. 22-11-13 – M.B. 19-12 – éd. 1 – art. 4]	286
Section XVIII. Des conditions particulières d'ouverture du droit aux indemnités incapacité	

de travail.....	287
Section XIX. Dispositions monétaires en matière de cumul des indemnités et de prestations dues par l'étranger	290
CHAPITRE IV. [NOTIFICATION OU COMMUNICATION DES DECISIONS EN EXECUTION DE LA CHARTE DE L'ASSURE SOCIAL].....	293
Section 1. [Décisions de nature médicale]	293
Section 2. [Décisions de nature administrative].....	294
CHAPITRE V. [DISPOSITIONS PRISES EN EXECUTION DE L'ARTICLE 101 DE LA LOI COORDONNEE]	296
[CHAPITRE VI. OCTROI D'UNE PRIME DE REPRISE DU TRAVAIL].....	297
[CHAPITRE VII LE "FONDS RETOUR AU TRAVAIL"].....	300
[Section I. Notification et paiement de la contribution au " Fonds Retour Au Travail " par l'employeur]	300
[Section II. [Services spécialisés adaptés et agrément du prestataire de services afin de fournir des services spécialisés adaptés].....	300
[Section III. Demande par le titulaire de l'octroi d'une intervention du " Fonds Retour Au Travail " et décision du fonctionnaire dirigeant du Service des indemnités].....	303
[Section IV. Demande par le prestataire de services agréé de recevoir le paiement pour le service spécialisé adapté fourni et délai de paiement]	305
[Section IV. Dispositions transitoires].....	305
TITRE IV. DISPOSITIONS COMMUNES	306
CHAPITRE I. DU CHAMP D'APPLICATION	306
Section I. Du chômage contrôlé.....	306
Section II. De l'assurance continuée	309
CHAPITRE II. DES CONDITIONS D'OCTROI DES PRESTATIONS	316
Section I. Des modalités d'inscription et d'affiliation à un organisme assureur.....	316
Section II. Des mutations.....	320
Section III. Des documents de cotisation et des documents permettant d'établir la qualité de titulaire	326
Section IV. De la remise des documents de cotisation	336
Section V. De la valeur minimum des documents de cotisation pour les secteurs soins de santé et indemnités.....	336
Section Vbis. Des règles relatives à l'EURO	343
Section VI. Des prestations fournies en dehors du territoire national.....	344
Section VII. De l'octroi des prestations en cas de dommage couvert par une autre législation	350
CHAPITRE III. [NOTIFICATION ET COMMUNICATION DES DECISIONS EN EXECUTION DE LA CHARTE DE L'ASSURANCE SOCIAL]	351
TITRE IVBIS. [DU FONDS DES ACCIDENTS MEDICAUX].....	353

TITRE V. DU CONTROLE ET DU CONTENTIEUX	355
CHAPITRE I. DU CONTROLE MEDICAL	355
Section I. Du Comité du [Service d'évaluation et de contrôle médicaux]	355
Section II. Des contestations entre les médecins-conseils et les médecins-inspecteurs	356
Section III. Des commissions d'appel	357
Section IIIbis. Chambres de recours	358
Section IV. De la publicité des décisions d'interdiction d'intervention de l'assurance	359
CHAPITRE II. DU CONTROLE ADMINISTRATIF	360
Section I. Du Comité du Service du contrôle administratif	360
Section II. Des sanctions applicables aux organismes assureurs et aux offices de tarification	360
Section III. De la récupération des prestations payées indûment.....	360
Section IV. De la suspension pour cause de force majeure de la prescription des actions en paiement de prestations.....	365
Section V. [Conservation de données par les organismes assureurs]	365
CHAPITRE III. DU SERMENT.....	367
TITRE VI. DES DISPOSITIONS FINANCIERES ET STATISTIQUES	368
CHAPITRE I. DES DOCUMENTS DE RECETTES	368
CHAPITRE II. DES DOCUMENTS DE DEPENSES	369
CHAPITRE III. DE LA DIMINUTION DES MONTANTS MENTIONNES AUX DOCUMENTS DE DEPENSES.....	372
CHAPITRE IV. DES DOCUMENTS RECAPITULATIFS ET DES DOCUMENTS FINANCIERS	373
CHAPITRE V. DES RELEVES D'EFFECTIFS.....	375
CHAPITRE VI. DES CADRES STATISTIQUES.....	376
CHAPITRE VII. DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX CONVENTIONS INTERNATIONALES	382